

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUIN 2002*

Au printemps 2002, les tensions du marché du travail se réduisent pour le cinquième trimestre consécutif. En un an, le ratio des offres enregistrées sur les six derniers mois rapporté aux demandes enregistrées sur la même période, passe de 0,8 à 0,7. Cette évolution résulte à la fois d'un fléchissement des offres (-3% entre le premier semestre 2001 et le premier semestre 2002) et d'une hausse des demandes (+5% sur la même période). Mais ces tensions régressent de façon inégale selon les domaines professionnels.

La baisse, très importante dans les domaines de **l'informatique, l'électricité-électronique, la mécanique et la maintenance industrielle**, est beaucoup plus modérée dans le domaine du bâtiment.

Dans le tertiaire les évolutions sont diverses :

- forte baisse dans la **communication, le tourisme et les transports** ainsi que dans la **banque et les assurances** (pour ce dernier domaine, les tensions restent fortes et la baisse est en partie due à un premier semestre 2001 exceptionnel du fait du passage à l'euro) ;

- fléchissement ou stagnation des difficultés de recrutement pour trois domaines : **le commerce, les hôtels-café-restaurants et la gestion-administration des entreprises** ;

- léger accroissement des tensions dans la **santé** et les **services aux particuliers**.

L'**agriculture** reste tendue en raison de la difficulté à attirer des demandeurs sur des emplois souvent saisonniers ou précaires.

	Emploi en mars 2002 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2002 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2001 et juin 2002 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en juin 2002 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janvier 2002 et juin 2002 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de jan. 2002 à juin 2002 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Janvier 2001 à juin 2001	Janvier 2002 à juin 2002
Agriculture, marine, pêche	449	13	4	65	19	12	1,6	1,9
Bâtiment, travaux publics	1 595	10	8	66	-5	43	0,8	0,7
Électricité, électronique	279	8	20	63	-27	38	1,0	0,7
Mécanique, travail des métaux	1 276	8	18	66	-17	38	1,0	0,7
Industries de process	1 113	7	19	61	-1	27	0,9	0,8
Industries légères (bois, indust. graphiques)	469	14	1	58	-16	44	0,6	0,5
Maintenance	619	8	23	65	-18	55	0,9	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie	154	10	28	59	-9	73	0,6	0,5
Tourisme et transports	1 807	12	14	62	-12	38	0,9	0,7
Gestion, administration	2 539	14	4	61	-1	44	0,6	0,6
Informatique	448	6	78	56	-46	77	1,4	0,5
Études et recherche	267	5	32	62	-26	84	0,4	0,2
Banques et assurances	580	3	23	61	12	66	1,0	0,9
Commerce	2 299	15	5	62	-1	55	0,7	0,6
Hôtellerie, restauration, alimentation	797	13	0	71	-4	48	1,6	1,6
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...)	2 570	16	-3	59	9	48	0,6	0,6
Communication, information, spectacles	365	31	17	52	-14	15	0,7	0,6
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 627	6	7	66	11	41	1,1	1,2
Ensemble	19 252	12	7	62	-3	43	0,8	0,7

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métier utilisées. Les indicateurs des colonne 4 à 8 du tableau sont essentiellement construits à partir des flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement rencontrées par les acteurs.

Les résultats par famille professionnelle * (suite)

Primaire - Secondaire

	Emploi en mars 2002 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2002 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2001 et juin 2002 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEEM en juin 2002 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janvier 2002 et juin 2002 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. 2002 à juin 2002 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Janvier 2001 à juin 2001	Janvier 2002 à juin 2002
Agriculture, marine, pêche								
Marâchers, jardiniers.	328	14	3	64	19	11	1,9	2,2
Techniciens et cadres de l'agriculture	75	9	16	69	13	67	0,3	0,3
Marins, pêcheurs	45	6	2	70	21	28	0,4	0,5
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment.	158	18	2	68	-17	37	0,9	0,7
Ouvriers qualifiés des travaux publics.	108	4	3	63	3	36	1,2	1,2
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	321	7	8	67	0	46	1,1	1,0
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre.	119	18	4	67	6	43	0,6	0,6
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	520	9	10	66	-5	40	0,8	0,8
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.	46	11	31	65	-11	41	1,0	0,7
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	138	8	11	65	0	57	0,7	0,7
Cadres du bâtiment et des travaux publics	185	5	15	62	5	75	0,4	0,4
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	62	8	14	62	-22	37	0,8	0,6
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	82	15	19	62	-25	32	1,0	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité.	135	3	34	67	-35	52	1,3	0,7
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal.	61	26	6	66	-22	33	0,6	0,5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	169	8	30	64	-28	35	1,2	0,8
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	133	5	15	68	-6	32	1,2	1,1
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	205	8	35	63	-16	19	0,9	0,6
Ouvriers qualifiés de la mécanique	243	9	27	63	-23	28	1,2	0,8
Ouvriers de la réparation automobile	222	9	3	71	-3	60	0,8	0,8
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécanique.	244	3	32	67	-26	53	1,2	0,8
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process.	374	13	20	59	3	19	0,9	0,8
Ouvriers qualifiés des industries de process	443	4	16	62	-9	37	1,2	1,0
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process.	296	3	15	69	-7	60	0,5	0,5
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir.	63	21	-4	56	-16	36	0,5	0,4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	125	21	-3	55	-23	43	0,5	0,4
Ouvriers non qualifiés du bois	40	3	5	63	-17	32	2,5	2,1
Ouvriers qualifiés du bois	72	14	15	68	-9	47	0,9	0,7
Ouvriers des industries graphiques	99	10	8	57	-21	47	0,6	0,5
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques	70	5	12	58	-4	62	0,4	0,4
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance.	351	6	11	65	-11	48	0,9	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	268	11	32	65	-23	60	0,9	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie.								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.	154	10	28	59	-9	73	0,6	0,5
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention.	392	16	6	63	-17	22	0,8	0,6
Ouvriers qualifiés de la manutention.	400	14	16	59	-14	34	0,8	0,6
Conducteurs d'engins de traction et de levage	46	4	10	68	46	27	0,9	1,2
Conducteurs de véhicules	691	11	18	62	-9	50	1,0	0,8
Agents d'exploitation des transports.	101	6	31	61	-1	60	1,0	0,8
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports.	131	11	12	66	-20	47	0,6	0,5
Cadres des transports et navigants de l'aviation	47	7	31	53	-10	89	0,2	0,2

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les résultats par famille professionnelle * (suite)	Tertiaire						Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
	Emploi en mars 2002 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2002 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2001 et juin 2002 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en juin 2002 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janvier 2002 et juin 2002 par rapport à celles enregistrées sur la même période l'an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. 2002 à juin 2002 (en %)	Janvier 2001 à juin 2001	Janvier 2002 à juin 2002
Gestion, administration								
Secrétaires	671	20	1	62	-8	55	0,5	0,4
Comptables	418	3	3	65	-5	53	1,0	1,0
Employés administratifs d'entreprises	604	20	0	59	5	31	0,8	0,8
Secrétaires de direction	76	31	15	62	-9	62	0,3	0,3
Tech. des services administratifs, comptables et financiers	311	3	6	66	-7	58	0,8	0,7
Cadres administratifs, comptables et financiers	459	7	31	58	8	69	0,5	0,4
Informatique								
Informaticiens	448	6	78	56	-46	77	1,4	0,5
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	267	5	32	62	-26	84	0,4	0,2
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	235	4	29	64	2	64	1,0	0,8
Employés et techniciens des assurances	169	3	11	60	26	64	1,4	1,6
Cadres de la banque et des assurances	176	3	26	54	12	84	0,6	0,6
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	280	22	2	64	-2	31	1,2	1,1
Vendeurs	803	19	0	64	0	57	0,6	0,6
Représentants	490	9	8	62	4	87	0,8	0,8
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	333	3	9	62	-4	76	0,8	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	393	17	25	54	-5	84	0,3	0,3
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	228	5	-2	73	-8	67	1,4	1,4
Cuisiniers	212	12	2	72	-3	48	1,7	1,7
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	357	18	-1	70	-3	46	1,6	1,5
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	177	10	3	67	16	74	0,8	0,9
Employés de maison	268	33	-6	56	40	49	0,3	0,4
Assistants maternels	668	12	1	60	-6	63	0,3	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité	222	18	6	57	-8	56	1,2	1,0
Agents d'entretien	1069	15	-4	59	9	37	0,7	0,7
Employés des services divers	165	3	-1	59	10	47	2,0	2,1
Communication, information, spectacles								
Profes. de la communication et de la documentation	168	18	22	56	-2	64	0,2	0,2
Professionnels des arts et des spectacles	196	40	15	50	-15	10	0,9	0,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	403	2	6	71	21	51	0,7	0,9
Infirmiers, sages-femmes	425	1	13	73	4	58	1,8	1,7
Professions para-médicales	262	5	2	65	11	62	0,7	0,8
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	536	12	7	65	11	36	1,1	1,2
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	172	12	14	55	16	54	0,6	0,6

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été adoptée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés en famille professionnelle (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte ici, en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique et celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 est sensiblement différent de la population active occupée qui était de 23,8 millions de personnes en mars 2001.

LES SOURCES

• L'enquête Emploi de l'INSEE

L'enquête Emploi est réalisée, chaque année, par l'INSEE, en principe en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus, appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires.

• Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

Sous-produit de la gestion administrative de la liste des demandeurs d'emploi, l'agence comptabilise les demandes d'emploi et les offres d'emploi en flux (enregistrées ou sorties au cours d'une période) et en stock (en fin de mois).

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stock), on a retenu l'ensemble des catégories 1, 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents sauf qu'ils recherchent un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

- **Emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en mars 2002 dont l'effectif a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi (mars 2002).
- **Taux de demande d'emploi** : $\text{DEFM} \times 100 / (\text{Emploi} + \text{DEFM})$. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de chômage de la famille professionnelle considérée.
- **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1, 2 et 3.
- **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi de la fin du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : $[1 - (\text{DEFM}(T) / (\text{DEFM}(T-4) + \text{Demandes d'emploi enregistrées entre } (T-4) \text{ et } T))] \times 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'ANPE.
- **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'ANPE aux cours des 6 derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.
- **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées au cours des 6 derniers mois** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Agence selon la famille professionnelle.
- **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les 6 derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur pour la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité des variables de flux, les évolutions ne sont en effet significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.